

Cachet de la collectivité



DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF n° 2025-16

Nombre de membres en exercice 15
Nombre de membres présents 13
Nombre de suffrages exprimés 12
(vote : 0 contre, 0 abstention, 12 pour)
Date de convocation : 01 avril 2025
Séance du 10 avril 2025 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Liliane GOY, adjointe au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Madame Paulette GIANCATARINO, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		779 341,45 €	521 359,00 €		521 359,00 €	779 341,45 €
Opérations de l'exercice	1 127 983,68 €	1 494 408,38 €	1 863 122,69 €	1 786 864,95 €	2 991 106,37 €	3 281 273,33 €
Intégration Coralie		41 931,47 €	42 035,90 €		42 035,90 €	41 931,47 €
TOTAUX	1 127 983,68 €	2 315 681,30 €	2 426 517,59 €	1 786 864,95 €	3 554 501,27 €	4 102 546,25 €
Résultats de clôture		1 187 697,62 €	639 652,64 €			548 044,98 €
Restes à réaliser						

.../...

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Bernard Berthaud, Marie-Hélène Billot, Stéphanie Faivre, Bernard Fraizier, Liliane Goy, Thomas Humblot, Nicolas Koehren, Arnaud Lavigne, Christian Magdelaine, Didier Mombcbier, Christian Sainthot et Solène Villet.

Cachet



Pour expédition conforme,
L'Adjointe au Maire, Liliane GOY

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 039-213903651-20250410-2025_16-DE

